

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-268 DU 6 JUIN 1997

Portant appobation du Budget
exercice 1997 du Centre d'Action
Régionale pour le Développement
Rural de l'Ouémé
(CARDER OUEME)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU La Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural;

VU le Décret N° 97-166 du 07 Avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des statuts des Centres d'Actions Régiopnale pour le Développement Rural (CARDER OUEME) ;

SUR proposition du Ministre du Développement Rural ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Avril 1997,

D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le Budget prévisionnel exercice 1997 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Ouémé (CARDER-OUEME) tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 6 JUIN 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination
de l'Actuion Gouvernementale et des Relations
avec les Intitutions,



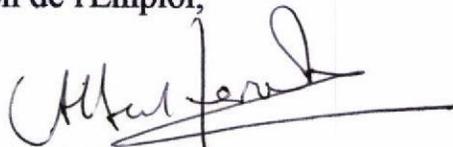
Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre du Développement
Rural,



Jérôme SACCA KINA.-

Le Ministre du Plan, de la Restruc-
turation Economique et de la
Promotion de l'Emploi,



Albert TEVOEDJRE.-

Ampliations PR 6 AN 4 CS 2 CC 2CES 2 HAAC 2 PM 4 MDR 4
MPREPE 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-
IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JORB 1.-